

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, Maryse Desbiens, Directrice Générale de la Municipalité de Saint-Eugène qu'à une session régulière tenue LUNDI le 5 novembre 2018 à 19 h 30, à la salle municipale du 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène furent adoptés :

CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRES 2019

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

Il est proposé par Luc Laprade

Il est secondé par Martin Beauregard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2019**, qui se tiendront aux dates mentionnées ci-dessous et qui débiteront à **19 h30** :

Janvier	7	février	4
Mars	4	avril	1
Mai	6	juin	3
Juillet	2	août	6
Septembre	3	octobre	7
Novembre	4	décembre	2

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DONNÉE À ST-EUGÈNE

CE 6 NOVEMBRE 2018

Maryse Desbiens,

Directrice Générale / secrétaire-trésorière